



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-68537>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **24-68537**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de AMANVILLERS

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour la rénovation énergétique, la mise en conformité et la restructuration du complexe multisport à Amanvillers

Description : La mission de maîtrise d'oeuvre au sens du Code de la commande publique, notamment son Livre IV est composée de la façon suivante (se référer au CCTP) : Mission de base : ESQ + APS + APD + PRO/DCE + AMT + DET + EXE + AOR + Mission complémentaire : DIAG /REL + Prestation supplémentaire éventuelle n°1 OPC. L'objectif du présent programme sera d'effectuer une rénovation globale du complexe sportif, de rationaliser et de mutualiser les zones de vestiaires au niveau du gymnase et d'accueillir de nouveaux usages associatifs et périscolaire, tout en en améliorant la fonctionnalité. La part de l'enveloppe financière prévisionnelle hors TVA affectée aux travaux par le pouvoir adjudicateur est de 2 200 000 euros HT.

Identifiant de la procédure : 9f0f0b1d-e06a-4c66-9d69-00b76d1f0ea4

Identifiant interne : 2024-03

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour la rénovation énergétique, la mise en conformité et la restructuration du complexe multisport à Amanvillers

Description : rénovation énergétique, la mise en conformité et la restructuration du complexe multisport à Amanvillers

Identifiant interne : 2024-03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : La présente consultation de maîtrise d'oeuvre est passée selon le mode de sélection du concours restreint sur esquisse .Un marché sera ensuite passé en application de l'article R 2122-6 du CCP. Se connecter sur <http://marchespublicsmatec57.fr/> pour accéder au dossier de consultation du concours. Compétence obligatoire :Architecture ; VRD ; Génie civil, structures (béton, métalliques ou bois) ; Fluides / Thermique / CVC ; Électricité / SSI ; Économie de la construction ; En cas de groupement conjoint, le mandataire devra obligatoirement être solidaire. Le maître d'ouvrage autorise les architectes à présenter leur candidature en agissant, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de mandataire d'un groupement. Un même prestataire ne peut être mandataire de plus d'un groupement. Seuls les bureaux d'études peuvent se présenter dans plusieurs groupements. Si le mandataire fait appel à des sous-traitants, il devra les lister et les déclarer

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : - La conformité du dossier de candidature ; - Contenu et qualité de la lettre de motivation et de la note méthodologique (moyens, l'organisation de l'équipe, justification et intégration des compétences à l'opération) ; - Qualité architecturale, esthétiques, technique et paysagère des références ; - Adéquation des références avec le projet.

Description : Trois candidats seront donc admis à participer à la seconde phase du concours sur la base des critères de sélection suivants :

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Architecture

Description : insertion dans le site, adaptation au terrain et à son environnement, traitement des abords et accessibilité au bâtiment, qualité architecturale, volumétrie et expression des façades

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité d'usage et de fonctionnement

Description : respect du programme, respect des surfaces, respect de l'organisation fonctionnelle des locaux, qualité d'usage, fluidité

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité technique et environnementale

Description : Qualité technique et environnementale incluant les parti-pris techniques et environnementaux (prise en compte des principes de développement durable, choix et pérennité des matériaux, choix sur les moyens de production de chaleur, de traitement d'eau, de traitement d'air, facilité d'exploitation et de maintenance, préservation des éléments existants).

Critère :

Type : Qualité

Nom : Économie générale du projet

Description : Économie générale du projet (compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux).

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai d'exécution des études

Description : Délai d'exécution des études (délai global pour les études MOE et travaux) et organisation de chantier, comprenant l'appréhension des phasages de réalisation permettant de garantir le planning projeté

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics-matec57.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Membres du jury : Madame Frédérique LOGIN, Maire et Présidente du Jury de concours

Membres du jury : Madame Liliane AMOROS, élue titulaire du jury

Membres du jury : Monsieur Jean-Louis TAILLEUR, élu titulaire du jury

Membres du jury : Monsieur Stéphane HURET, élu titulaire du jury

Membres du jury : Personne qualifiée (désignée ultérieurement)

Membres du jury : Personne qualifiée (désignée ultérieurement)

Prix

Valeur de la prime : 18,000 EUR

Lieu de réception de la prime : 57865

Informations complémentaires : Les candidats admis à concourir bénéficieront d'une prime de 18 000 euros HT, conformément à l'article R2172-4 du Code de la commande publique. Celle-ci constituera un acompte sur honoraires pour l'équipe lauréate. Le versement de la prime sera exécuté sur présentation d'une facture éditée par le mandataire du groupement. En cas de remise de prestations non-conformes ou incomplètes, une réduction, voire la suppression de la prime pourra être décidée

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 18/07/2024 à 11:00

Informations relatives aux délais de recours : - référé précontractuel (art. L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative / CJA), pouvant être exercé avant signature du contrat ; - référé contractuel (art. L.551-13 et suivants du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. - recours de pleine juridiction (CE, 04/04 /2014, Département Tarn-et-Garonne) ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis. - recours pour excès de pouvoir (art. R.421-1 et suivants du CJA) contre une décision administrative, dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie de AMANVILLERS

Numéro d'enregistrement : 21570017000016

Adresse postale : 53 Grand'rue

Ville : AMANVILLERS

Code postal : 57865

Subdivision pays (NUTS) : Moselle (FRF33)

Pays : France

Adresse électronique : accueil@amanvillers.fr

Téléphone : +33 387534167

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Strasbourg

Numéro d'enregistrement : 17670005200010

Adresse postale : 31 avenue de la Paix

Ville : STRASBOURG

Code postal : 67000

Subdivision pays (NUTS) : Moselle (FRF33)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Téléphone : 0388212323

Adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7301f618-f9f7-4504-a564-16878f724631 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 13/06/2024 à 08:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/06/2024